aviser aux moyens de continuer nos expéditions de marchandises destinées à la reconstruction aux régions qui en ont un besoin plus pressant.

On prétend que le programme de rétablissement de l'Europe relèverait de quelques centaines de millions de chiffre de nos exportation courantes. Voilà qui est bien loin de la vérité. Les précisions que je viens de fournir au sujet de nos paiements et de notre commerce indiquent nettement que nos exportations se sont appuyées l'an dernier sur des crédits que nous ne sommes plus en mesure de consentir. Sans les achats effectués par les pays d'outre-mer en vertu du programme de rétablissement de l'Europe, notre commerce extérieur aurait forcément marqué un fléchissement. Or nous avons lieu de penser, non que nos expéditions augmenteront, mais qu'elles se maintiendront au niveau de 1947.

Mise au point

En outre, trop de nos concitoyens s'imaginent à tort que le programme de rétablissement de l'Europe nous permettra de parer à la disette de devises américaines. Tel n'est pas le cas. Examinons un instant les données les plus significatives à cet égard. Depuis la fin des hostilités, nous avons réussi à rembourser notre dette nette aux Etats-Unis en mettant à contribution nos réserves et par le transfert de dollars américains détenus au Royaume-Uni. Les sommes que nous recevrons des Etats-Unis en paiement de marchandises et de services sous l'empire de la loi de coopération économique nous aideront tout au plus à maintenir notre commerce extérieur sans réduire davantage nos réserves de devises américaines. Il ne suffit pas toutefois d'enrayer l'épuisement de nos réserves. Etant donné qu'elles ont subi une diminution anormale, si nous allions maintenant alléger les restrictions qui frappent les marchandises de fabrication et de consommation, nous provoquerions à coup sûr une forte hausse des importations en provenance des Etats-Unis, à cause du niveau actuel des revenus et des habitudes prises par les consommateurs au pays. Nous serions de nouveau menacés d'une crise dans le domaine du change. Par conséquent, nous devrons restreindre les importations jusqu'à ce que s'améliorent notre situation économique et celle de nos clients européens.

Le Programme de rétablissement de l'Europe permettra au Canada d'approvisionner comme dans le passé le Royaume-Uni et l'Europe occidentale en vivres, en matières premières et en produits ouvrés, bref en denrées indispensables au relevement de la production et du commerce dans ces zones importantes, tout en maintenant à un niveau élevé les salaires et l'embauchage dans plusieurs régions du pays. Les Etats-Unis eussent-ils refusé de secourir l'Europe, le Canada aurait été contraint de réduire ses exportations outre-mer, imposant ainsi de nouveaux sacrifices et une réorganisation pénible à une grande partie de sa population. Force nous serait de contingenter plus sévèrement les importations provenant des Etats-Unis et d'abaisser en conséquence le niveau très élevé des placements. Bref, grâce aux fonds mis à notre disposition par la loi de coopération économique, nous serons en mesure de conserver à notre commerce extérieur à peu près la même ampleur et le même caractère qu'auparavant sans remanier de fond en comble notre régime de production, tout en établissant les salaires et les placements à un niveau élevé qu'ils ne pourraient atteindre autrement.

Considérons un instant les objectifs lointains que vise le Programme de rétablissement de l'Europe. Si tout va bien, tant sur le plan politique que sur le plan économique, les pays de l'Europe occidentale deviendront sans doute d'ici quelques années des acheteurs solvables.